



HAL
open science

**La fabrique des nouvelles routes de la mémoire au Chili.
Spatialités, circulations et frictions dans la région de
Valparaíso**

Camila van Diest

► **To cite this version:**

Camila van Diest. La fabrique des nouvelles routes de la mémoire au Chili. Spatialités, circulations et frictions dans la région de Valparaíso. Les Cahiers du CAP - Créations Arts Patrimoine, 2019, Politique et performativité de la patrimonialisation, 7, 10.4000/books.pSORbonne.38200 . halshs-02320999

HAL Id: halshs-02320999

<https://shs.hal.science/halshs-02320999>

Submitted on 28 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Référence :

van Diest, C. (2019). « La fabrique des nouvelles routes de la mémoire au Chili : spatialités, circulations et frictions dans la région de Valparaíso », *Cahiers du LabEx CAP* (Éditions de la Sorbonne), n°7, p.69-99. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pSORBONNE.38200>

La fabrique des nouvelles routes de la mémoire au Chili : spatialités, circulations et frictions. Le cas de la région de Valparaíso*

Les revendications mémorielles dont l'émergence est consécutive à la restauration de la démocratie au Chili, en 1990, ont souvent témoigné d'une logique ascendante selon laquelle c'est l'État qui réagit aux demandes émanant des groupes de la société civile¹. L'« oubli institutionnalisé »², engendré par une démocratie dont les bases prolongent des « enclaves autoritaires »³, s'est articulé à des politiques mémorielles officielles mettant davantage l'accent sur une réconciliation nationale que sur l'éclaircissement et le jugement des crimes commis dans la dictature⁴. Toutefois des démarches ont été mises en œuvre, tant sur le plan judiciaire que mémoriel, grâce aux luttes menées par les associations de défense des droits humains et des familles des victimes. Pour autant, si, à l'heure actuelle, les discours publics condamnent ces crimes et que deux « commissions de vérité » ont été mises en place⁵, la mémoire de ce passé violent apparaît comme un héritage dissonant et controversé⁶. La question de l'inscription spatiale de cette mémoire soulève tout particulièrement des résistances et catalyse les polémiques.

* Je remercie Fanny Arnaud et Véronique Moulinié pour leurs commentaires sur les versions préliminaires de ce texte.

¹ Voir Cath Collins, "The Moral Economy of Memory. Public and Private Commemorative Space in Post-Pinochet Chile", dans Bilbija Ksenija and Leigh Payne, *Accounting for Violence. Marketing Memory in Latin America*, Durham, Duke University Press, 2011, p. 235–263; et Michael Lazzara, "Dos propuestas de conmemoración pública: Londres 38 y el Museo de la memoria y los derechos humanos (Santiago de Chile)", *A Contra Corriente. Revista de historia social y literatura de América Latina*, vol. 8, n° 3, 2011, p. 55–90.

² Olivier Compagnon et Franck Gaudichaud, « Chili: un passé trop vite passé », *Hermès, La Revue*, vol. 3, n° 52, 2008, p. 86.

³ Manuel Antonio Garretón, "Política, cultura y sociedad en la transición democrática", *Nueva sociedad*, vol. 114, 1991, p. 43.

⁴ Voir Daniela Cuadros Garland, « Formation et reformulation d'une cause. Le cas des droits de l'homme au Chili, de la dictature à la politique de réconciliation nationale », *Politix*, vol.16, n° 62, 2003, p. 156–72.

⁵ Elles ont donné lieu à la publication du Rapport Rettig en 1991 (sur la situation des détenus disparus) et du Rapport Valech en 2004 et 2005 (sur l'emprisonnement politique et la torture).

⁶ Voir Gregory Tunbridge et John Ashworth, *Dissonant Heritage: The Management of the Past as a Ressource in Conflict*, Chichester, New York, Wiley, 1996; et Maria Chiara Bianchini, "Patrimonios disonantes y memorias democráticas: Una comparación entre Chile y España", *Kamchatka. Revista de Análisis Cultural*, 2016, n° 8 p. 303–322.

Dans les années 1990, suite aux pressions des associations de défense des droits humains contre la destruction des sites les plus emblématiques, le Conseil national des monuments⁷ classe pour la première fois des lieux associés à la violence d'État comme « monuments historiques ». Ce geste entraîne une reconfiguration inédite : des terrains, des bâtiments, des maisons plus ou moins ordinaires et d'anciennes infrastructures glissent vers une nouvelle sphère de la société⁸ à laquelle ils étaient *a priori* étrangers, celle du patrimoine. Les politiques officielles en la matière sont ensuite renforcées à partir de 2009⁹, au cours des deux gouvernements de Michelle Bachelet¹⁰. Outre la création de nouveaux organismes et d'instances commémoratives officielles¹¹, les directives gouvernementales viennent favoriser « une politique de récupération des sites de mémoire historique où des violations des droits humains ont été perpétrées »¹². Cela a pour conséquence non seulement une augmentation récente du nombre de classements, mais aussi une appropriation de ce programme au niveau ministériel, accompagnée d'une nouvelle disponibilité de ressources. Il ne s'agit plus exclusivement de la seule sauvegarde des sites de mémoire ; d'autres revendications mémorielles portées par des groupes de la société civile y trouvent en effet un terreau fertile pour s'exprimer.

Dans ce contexte, un « Bureau de mémoire, des droits humains et de la culture » (le Bureau) rassemblant des acteurs associatifs et institutionnels est créé en 2014 afin de concevoir une route de la mémoire dans la région de Valparaiso¹³. Le Conseil national de la culture et des arts – qui devient le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine en 2018 – est à l'initiative de cette instance. Dès le départ, l'Université de Playa Ancha (à Valparaiso), l'Institut national des droits humains, le ministère de la Justice et de nombreuses associations de droits humains de la ville et de la région prennent part à

⁷ L'organisme chargé de ces classements, le Conseil national des monuments, a été fondé en 1925. Il constitue l'institution nationale la plus ancienne au Chili en ce qui concerne les aspects patrimoniaux et est, de ce fait, dotée d'une importante légitimité sur ces questions. A partir de mars 2018, le Conseil national des monuments a été intégré au ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine.

⁸ Julien Bondaz, Cyril Isnart, et Anaïs Leblon, « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*, vol. 61, n° 1, 2012, p. 9–21.

⁹ Seguel, Pablo, « Las políticas de protección patrimonial de sitios de memoria en Chile, 1996-2018 », *Persona y sociedad*, vol.32, n° 1, 2018, p. 63–97.

¹⁰ Soit de 2006 à 2010 et de 2014 à 2018.

¹¹ Dont l'Institut national des droits humains (2009), le Musée de la mémoire et des droits humains (2010) et le Sous-secrétariat des droits humains rattaché au ministère de la Justice (2016).

¹² Programme du gouvernement de Michelle Bachelet (2014-2018), disponible en ligne : http://www.subdere.gov.cl/sites/default/files/noticias/archivos/programamb_1_0.pdf, consulté le 10 octobre 2018.

¹³ La région de Valparaiso compte 1 540 000 habitants pour l'année 2018 et se trouve en troisième position en termes de population au niveau national. Au Chili, la *région* constitue l'unité territoriale supérieure : les régions sont subdivisées en *provinces* qui sont, à leur tour, subdivisées en *communes*. Composée de huit provinces et de 38 communes, la région de Valparaiso est limitrophe de la région métropolitaine où se trouve la capitale du pays.

l'initiative¹⁴, même si leur participation n'est pas stable, mais plutôt fluctuante. La municipalité de Valparaiso, quant à elle, est intégrée à mi-parcours, tandis que la présence d'autres acteurs institutionnels s'estompe.

En 2018, cette route est en plein processus de construction. Les inaugurations s'enchaînent depuis fin 2017, la route comptant déjà sept sites de la région¹⁵, tandis que d'autres lieux sont visés pour leur future intégration au dispositif. En termes concrets, cette intégration est marquée par l'installation d'un mémorial – toujours le même – choisi par le biais d'un concours d'art public.

Cet article étudie les procédures et logiques par lesquelles ces lieux de mémoire hétéroclites dans leur forme – anciens immeubles en fonction ou désaffectés, abords de rivières ou de chemins, plages et terrain en friches – sont pensés comme faisant partie d'un réseau. Il s'agira d'explorer le travail collectif par lequel ces sites sont choisis et symboliquement investis, le rôle qu'y joue la dimension spatiale et territoriale, ainsi que les tensions engendrées par ces marquages. Les intersections entre le registre patrimonial et le mémoriel – ces deux « manières de dire socialement le passé »¹⁶ – constituent l'un des fils rouges de ces réflexions, dans l'espoir d'apporter des éclairages sur ces imbrications à partir de la singularité du cas étudié.

La première section de l'article aborde la dimension spatiale des pratiques entreprises par les acteurs engagés dans la construction de la route ainsi que les façons dont ils composent avec le territoire, pour analyser, dans la deuxième section, les enjeux de la patrimonialisation et des imaginaires touristiques qui en sont à l'œuvre. Enfin, la troisième section porte le regard sur le mémorial qui a remporté le concours d'art public. Elle examine la genèse de cette œuvre, sa réception par des acteurs pluriels, ainsi que les résistances et frictions que son installation dans des terrains divers sur la région a suscitées.

Ce travail s'appuie sur une enquête de terrain réalisée entre juin et août 2018 au Chili, articulée autour de deux corpus. D'une part, vingt-cinq entretiens approfondis ont été menés dans la région de Valparaiso, à Punta Arenas (dans la région de Magallanes) et à Santiago auprès d'acteurs associatifs, d'acteurs institutionnels et autres acteurs participant

¹⁴ J'utiliserai ici le mot « association » pour désigner ce qui, sur place, est le plus souvent nommé par le terme « *agrupaciones* ». Il faut savoir que, à la différence des associations, les *agrupaciones* n'ont pas toujours de personnalité juridique. Parmi les groupes qui participent dans le Bureau on trouve l'*Agrupación* d'ex prisonnières et prisonniers politiques de la région de Valparaiso, l'*Agrupación* d'ex prisonniers politiques de Valparaiso (ville), l'*Agrupación* d'anciennes détenues de la prison du "Buen Pastor", l'*Agrupación* des marins anti-putschistes, l'*Agrupación* des familles des exécutés politiques de Valparaiso, l'*Agrupación* « Brodeuses pour la mémoire » et l'Association « site de mémoire Silva Palma ». Ce monde associatif est composé en majorité d'anciennes prisonnières et d'anciens prisonniers politiques.

¹⁵ Les sites marqués à cette date sont : le Lycée numéro 2, Las Coimas, Colliguay- ancien camp Isla Riesco, l'ancienne prison de Valparaiso, la plage La Ballena, la caserne Amiral Silva Palma, et l'ancien camp Melinka à Puchuncaví.

¹⁶ Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Bernin, Á la croisée, 2003, p.18.

au processus d'élaboration des routes. D'autre part, des observations ethnographiques ont été réalisées lors d'activités connexes à ce dispositif – manifestations, assemblées, veillée, inauguration d'un mémorial – et lors des visites guidées dans des sites de mémoire à Santiago. Enfin, l'enquête compte également l'observation directe de cinq sites de la région de Valparaiso où le mémorial a été installé.

1. Pratiques spatiales et ancrages territoriaux

Qu'elles supposent un parcours pré-dessiné ou non, et qu'elles soient ponctuelles, périodiques ou permanentes, les initiatives de routes mises en place au Chili n'impliquent pas nécessairement une démarche institutionnelle. Les circuits autogérés – certains mis en œuvre, d'autres jamais concrétisés faute de moyens – sont évoqués en entretien comme les antécédents directs de la route régionale de Valparaiso. Si la composante institutionnelle est bien manifeste, ces « autres routes » – à l'échelle d'un quartier ou d'un secteur urbain précis – jalonnent le récit de la genèse de ce dispositif, qui ne saurait donc être caractérisé exclusivement par la prééminence des pouvoirs publics. Deux aspects distinguent d'emblée cette initiative d'autres démarches similaires au Chili ou à l'échelle internationale : d'une part, son échelle est régionale et, d'autre part, sa conception ne prévoit initialement pas de pratiques déambulatoires entre les différents lieux. Ces derniers sont, pour la plupart, éloignés les uns des autres, notamment lorsqu'ils appartiennent à des communes différentes.

Repérages et recompositions du passé

Dès le départ, la création de la route implique en effet des pratiques spatiales très concrètes. Tout d'abord, des « visites de repérage » sont organisées par les participants du Bureau : « On a commencé à identifier des lieux. Mais notre exercice était assez simple : on y allait, on se renseignait et on parlait parfois avec des voisins qui s'y connaissaient »¹⁷. La visite de chaque lieu s'accompagne donc d'une enquête informelle sur les terrains et les immeubles concernés. Si, pour les organisateurs, ces formes d'enquête spatiale peuvent sembler « spontanées », elles sont toutefois ponctuées de pratiques de repérage qui impliquent un « engagement corporel » au travers d'un « déplacement motivé, intentionnel et non hasardeux »¹⁸. Ces visites constituent par là des expériences situées qui se veulent « un

¹⁷ Femme, entretien du 26 juin, Valparaiso.

¹⁸ Anne Bossé, *La visite. Une expérience spatiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p.21.

moyen de connaissance »¹⁹ quelque peu paradoxal. Ces lieux constituent non seulement des cadres spatiaux de la mémoire collective²⁰, mais renvoient aussi au vécu de la violence que certains de ces acteurs ont connu durant la dictature. On n'est donc pas, *a priori*, dans le registre de la découverte.

La question se pose alors de savoir comment le choix des sites qui vont faire partie de la route se fait, et quel sort vont connaître les lieux non choisis :

On a identifié les lieux les plus frappants, les plus remarquables, et on voit en même temps comment couvrir la géographie [...] Comme ça, quel que soit l'endroit d'où on arrive à Valparaiso, on verra cette petite chose bizarre et il y aura une explication du pourquoi elle est là, et les gens vont comprendre cette explication²¹.

En effet, la sélection des lieux ne signifie pas une mise à l'écart des sites non retenus. Il s'agit plutôt d'une mise en suspens faute de certitude concernant la disposition des ressources nécessaires – au niveau ministériel – pour marquer cette cinquantaine de sites finalement répertoriés. Bien que la figure « idéale » de la route comprenne le plus de lieux possible, le rapport des membres des différentes associations avec chacun de ces sites a des répercussions sur leur engagement respectif qui varie donc d'un endroit à un autre. De ce fait, l'attention dont bénéficie chaque lieu n'est pas identique et les discussions collectives autour de la route sont aussi « habitées » par le désir d'installer le mémorial sur certains sites qui n'ont pas encore été intégrés et qui se trouvent, en quelque sorte, « dans l'attente ».

Ces premières ébauches de la route sont donc définies non seulement par l'expérience des organisateurs, mais aussi par l'expectative quant à ses configurations futures. Cet « horizon d'attente »²² apparaît ainsi comme un futur actualisé qui façonne tant les manières de penser ce dispositif – sorte de chantier en évolution – que les pratiques en vue de sa construction.

L'élaboration de la route est à la fois le produit et le producteur de savoirs concernant l'agencement matériel de la violence passée, notamment quant à son maillage territorial. D'une part, les déplacements des détenus politiques que les agents de la dictature opéraient entre les différents sites viennent dessiner, aux yeux de mes interlocuteurs, une trame dont la route serait l'héritière. D'autre part, par le biais des activités de repérage, les créateurs de la route parviennent à déceler avec plus de précisions les régularités quant à l'organisation des détentions politiques pendant la dictature : « Si

¹⁹ *La visite. Une expérience spatiale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 53.

²⁰ Voir Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

²¹ Homme, entretien du 19 juin, Valparaiso.

²² Voir Reinhart Koselleck, *Le futur passé: contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990.

jamais tu te faisais arrêter quelque part, on t'amenait dans tel lieu. On a donc commencé à découvrir ce genre de détails, qui sont importants pour faire un tableau réel de comment la répression fonctionnait »²³. Le travail préparatif de la route est donc lié à la « cause des droits humains » au Chili²⁴, orientée surtout vers l'éclaircissement et le jugement des crimes d'État. La mise à jour de la manière dont la violence d'État composait avec le territoire reconfigure le regard porté tant sur ce passé que sur ses cadres spatiaux et s'inscrit donc dans la quête de vérité qui anime cette cause plus large.

La région, cadre de la mémoire et de revendications au présent

Le principe territorial est aussi porteur d'enjeux de reconnaissance qui s'expriment par la référence à la « région ». Pour les acteurs associatifs rencontrés, cette dernière se trouve « à la traîne » dans le processus de récupération citoyenne des sites de mémoire au niveau national. Même si quelques facteurs de ce retard sont avancés en entretien – querelles internes, manque de ressources, proximité de la capitale –, il convient d'apporter d'autres éléments afin d'historiciser ce regard.

Comme le Rapport de la Commission Valech le stipule²⁵, 1 132 lieux de détention ont fonctionné à l'échelle nationale durant la dictature et l'ensemble des installations appartenant aux trois branches des forces armées – l'Armée de terre et l'Armée de l'air e la Marine - a été utilisé à ces fins. L'ascendant de cette dernière dans la région n'avait rien d'anodin, et ce non seulement parce qu'elle a pris en charge la majorité des lieux de répression de la région durant la dictature, mais aussi parce que le port de Valparaiso constitue le décor du soulèvement putschiste du 11 septembre 1973, dirigé précisément par des groupes d'officiers de la Marine²⁶. La gestation et la logistique du coup d'État renvoie donc directement à ce cadre spatial.

À l'heure actuelle, l'emprise de cette institution sur la région perdure, s'exprimant tant sur un plan symbolique – présence de monuments publics en l'honneur des anciens membres de la Junta, défilés commémoratifs des fêtes nationales – qu'au niveau institutionnel – disposition de nombreux bâtiments, instances de formation. À cet égard, il n'est pas étonnant de constater que, vers la fin des années 2000, Valparaiso est la seule région du pays où la relation entre le nombre de détentions politiques et le nombre de

²³ Femme, entretien du 26 juin, Valparaiso.

²⁴ Daniela Cuadros Garland, « Formation et reformulation d'une cause. Le cas des droits de l'homme au Chili, de la dictature à la politique de réconciliation nationale », *op.cit.*

²⁵ Rapport de la Commission Valech (*Informe de la Comisión nacional sobre prisión política y tortura*), Santiago, 2004. En ligne: <https://bibliotecadigital.indh.cl/handle/123456789/455>, consulté le 20/07/2018.

²⁶ Jorge Magasich-Airola, *Los que dijeron 'No': Historia del movimiento de los marinos antigolpistas de 1973*, Santiago de Chile, Lom Ediciones, 2008. De ce fait, de nombreux marins anti-putschistes ont connu la détention politique principalement dans l'Académie de guerre navale et dans la caserne Amiral Silva Palma.

mémoriaux et sites de mémoire est en flagrant décalage²⁷. Or, la rareté de ces derniers ne peut être comprise sans tenir compte du cadre historique dépeint plus haut et des innombrables contraintes administratives qui en découlent et auxquelles les citoyens se trouvent confrontés dès lors qu'ils cherchent à protéger un site, même pour installer simplement une plaque sur un terrain désaffecté :

Dans cette région – comme c'est le cas dans d'autres régions, comme la région métropolitaine –, on n'a malheureusement pas réussi à administrer de site. Parce qu'ici les sites qui ont été classés comme monuments... ça a été dur, et ils nous ont toujours pas été « livrés ». C'est-à-dire que la [caserne] Silva Palma a pas encore été livrée [...] On peut donc pas administrer les sites, comme la Villa Grimaldi, Londres, Santa Lucia et même le Stade National. Cette expérience reste encore à vivre²⁸.

La région est ainsi porteuse de représentations de l'injuste qui se jouent au présent et qui viennent redoubler les injustices passées. De fait, pour les acteurs associatifs qui œuvrent à la mise en place de la route, il ne s'agit pas seulement de réparer symboliquement les violences subies sous la dictature, l'objectif est aussi de compenser un « manque » effectif et dont l'expérience résulte du contraste avec la situation à Santiago. Ainsi, la référence à ces nombreux sites administrés par des groupes citoyens dans la capitale met en évidence la portée de ces disparités et leur dimension relationnelle, suggérant que de nouvelles formes d'injustice peuvent naître du « seul fait de favoriser certains espaces au détriment d'autres »²⁹.

2. La route au miroir du patrimoine

Comment les processus de patrimonialisation et l'idée même de « patrimoine » intègrent-ils les démarches de marquage mémoriel qui jalonnent l'élaboration de la route ? Quelles confrontations et quelles formes de savoir et d'expertise sont à l'œuvre ? Quels enchevêtrements entre les sphères citoyenne et institutionnelle cela suppose ? Si le patrimoine apparaît surtout comme un outil de sauvegarde, il est aussi parfois considéré

²⁷ Mireya Dávila, Carolina Aguilera, et Maggi, Cook, *Memoriales de derechos humanos en Chile: Homenajes a las víctimas de violaciones a los derechos humanos entre 1973 y 1990*, Santiago, FLACSO-Chile, 2007.

²⁸ Femme, entretien du 26 juin, Valparaiso. Situés à Santiago, les quatre sites mentionnés ont développé des programmes de médiation de la mémoire et sont ouverts aux publics. Plus particulièrement, le « Parc pour la paix Villa Grimaldi », inauguré en 1996, est le premier des sites de mémoire fondé en Amérique latine. Actuellement le plus connu des sites de mémoire au Chili, il est considéré comme un référent international en la matière

²⁹ Alain Musset ; Philippe Gervais-Lambony et Pauline Guinard, « La réparation des injustices du passé : une approche territoriale », dans Philippe Gervais-Lambony, Pauline Guinard, Alain Musset, Philippe Gervais-Lambony, Claire Bénit-Gbaffou, Jean-Luc Piermay, *La Justice spatiale et la ville : regards du sud*, Paris, Karthala, 2014, p. 163

comme l'opérateur de formes espérées de pédagogie, de visibilité et de diffusion qui ne sont pas exemptes de contradictions.

Les classements : disputer l'espace et mobiliser des savoirs

Dans le cadre de l'élaboration de la route, l'entrecroisement entre processus de mémorialisation et processus de patrimonialisation se situe principalement à partir de la question des classements de certains des sites qu'elle intègre ou vise à intégrer. Sanctionnés par le Conseil national des monuments, ces classements sont formalisés sous la figure englobante du « monument historique ». Sur l'ensemble des 44 sites actuellement classés monuments historiques au Chili en raison de leurs liens avec les violations aux droits humains durant la dictature, quatre se trouvent dans la région de Valparaiso³⁰. Si la catégorie des « droits humains » a récemment émergé comme une nouvelle valeur patrimoniale permettant ce classement, la « valeur historique » – au sens le plus traditionnel du terme – n'est pas complètement mise de côté pour autant³¹. Ainsi, les citoyens qui cherchent à faire classer un terrain ou un immeuble comme monument historique doivent rassembler de nombreuses preuves démontrant qu'il s'agit bien de « témoins d'une époque »³² et peuvent donc difficilement se passer de conseils techniques, souvent obtenus par le truchement d'acteurs institutionnels.

La question de la mise en patrimoine de ces sites renvoie, de fait, à l'expression spatiale des enjeux de pouvoir : les classements garantissent que les lieux ne pourront plus être détruits, mais, en même temps, les propriétaires ne sont en aucune façon contraints de les céder pour des projets à visée mémorielle. Aucune « pédagogie du monument »,³³ n'est donc garantie puisque, dans le contexte du système économique néolibéral chilien, un site classé n'est pas automatiquement « soustrait à la libre possession de son propriétaire »³⁴.

L'exemple du classement de la caserne Amiral Silva Palma illustre bien les difficultés du transfert de ces lieux vers le domaine du patrimoine et du bien commun. En février 2017, la Marine décide de démolir le bâtiment qui tient lieu de siège à l'Académie de guerre navale, immeuble adjacent à la caserne dont la Marine était également la propriétaire. Employée comme centre de détention politique entre 1973 et 1974, l'Académie de guerre navale constitue un lieu emblématique de la violence d'Etat dans la région, dans la mesure

³⁰ Pablo Seguel, « Las políticas de protección patrimonial de sitios de memoria en Chile , 1996-2018. Aproximaciones desde un campo en construcción », *op.cit.*

³¹ Maria Chiara Bianchini, « When Memory Becomes Heritage: Experiences from Santiago, Chile », *Culture & History Digital Journal*, vol. 3, n° 2, 2014, p.1-17.

³² Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments*, Paris, Editions du Seuil, 1984.

³³ Jean-Louis Tornatore, « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n° 55, 2010, p.109.

³⁴ Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2009, p.77.

où des détenus étant passés par d'autres lieux de détention de la région, hommes et femmes, y ont été amenés.

Cette disparition inattendue du bâtiment suscite, évidemment, l'émotion³⁵ chez les anciens détenus du lieu. Devant les faits accomplis, ils dénoncent un « attentat patrimonial »³⁶, parviennent à attirer le regard et le soutien public du monde académique – notamment des historiens de l'Université de Valparaiso – et lancent l'alerte concernant la caserne Amiral Silva Palma. Occupée comme lieu de détention politique et de torture durant diverses périodes politiques, cette fortification à l'abandon depuis des années leur semble vraisemblablement susceptible de connaître le même sort que l'Académie ; elle devient alors leur fer de lance. Et pour cause : les démolitions sauvages de bâtiments non classés – ou leur démantèlement progressif – sont toujours fréquentes, motivées par une volonté de « brouiller les pistes »³⁷ quant aux violences exercées, qui profite du laxisme des réglementations existantes. La démolition de l'Académie déclenche donc un activisme patrimonial autour de la caserne – activisme renforcé par le soutien du Conseil national des monuments, qui a pour conséquence un classement assez rapide de la caserne comme monument historique en janvier 2018.



Caserne Amiral Silva Palma et mémorial « Vigne de la mémoire », Valparaiso, juin 2018. (© Camila van Diest)

³⁵ Daniel Fabre, « Introduction. Le patrimoine porté par l'émotion », dans Daniel Fabre (dir.), textes réunis par Annick Arnaud, *Les émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2013, p. 13–97

³⁶ Déclarations en ligne : <https://radio.uchile.cl/2017/02/18/denuncian-demolicion-de-academia-de-guerranaval-por-proyectos-inmobiliarios-de-la-armada/>, consulté le 20 septembre 2018.

³⁷ Jean-François Macé, « Introduction à une anthropologie des conflits de mémoire : une approche comparative des cas espagnol et chilien », *Cargo. Revue Internationale d'anthropologie culturelle et sociale*, n°1, 2012, p.57–80.

Malgré ce succès, le contraste entre les discours qui accréditent ce classement et le statut factuel du site est frappant. D'une part, la fiche officielle nous renseigne sur les valeurs historiques de l'immeuble – « fortification bastionnée »³⁸ exemplaire des techniques constructives du milieu du XIX^e siècle à Valparaíso – qui sont en revanche absentes des revendications des associations. D'autre part, « la patrimonialisation donne à lire les dominations sociales, culturelles, mémorielles qui participent de la fabrique des territoires urbains contemporains »³⁹, ce que la cérémonie d'inauguration, fin juin 2018, expose clairement sur la scène publique. Le mémorial a dû être installé à quelques mètres du bâtiment, côté rue, alors que la vieille fortification en haut reste clôturée, inaccessible et visiblement délabrée. L'un de mes informateurs m'explique que l'endroit où ils ont réussi à installer le mémorial « est le seul morceau de la colline qui est [de propriété] municipale. Tout le reste appartient à la Marine en commodat »⁴⁰. En effet, la caserne, qui se situe sur la dénommée « colline Artillerie » (*cerro Artillería*) s'inscrit dans un paysage urbain dont la référence à l'univers militaire est omniprésente⁴¹. Aussi les négociations pour trouver pour trouver un lieu adapté à l'installation du mémorial ont-elles été longues. Le sentiment d'injustice⁴² s'étend donc de l'immeuble en question à son cadre spatial le plus immédiat – la colline – qui apparaît comme un terrain hostile aux projets citoyens. Il n'est pas surprenant de constater que les acteurs associatifs participant au projet de la route – et surtout les anciens prisonniers de la caserne – voient alors l'obtention du classement et le marquage mémoriel comme une étape dans une cause de plus longue haleine :

Nous sommes au milieu d'une lutte, si tu veux. [On veut que] l'État, par le biais de la Marine, rende [la caserne Silva Palma] à la municipalité de Valparaíso [...] L'idée, c'est qu'une fois que le lieu nous sera rendu, on puisse le transformer en un lieu d'activités culturelles ouvert à tous les citoyens⁴³.

³⁸ Décret du classement disponible en ligne : http://www.monumentos.cl/sites/default/files/decretos/mh_01682_2018_d14.pdf

³⁹ Grégory Busquet; Caroline Lévy-Vroelant et Claire Rozenholc, « Introduction », *Artículo, Journal of Urban Research*, vol.5, 2014. En ligne : <http://journals.openedition.org/articulo/2490>, consulté le 20 juillet 2018.

⁴⁰ Homme, entretien du 25 juillet, Viña del mar.

⁴¹ Cette empreinte militaire ne concerne pas exclusivement les édifices gérés par la Marine, mais aussi d'autres éléments urbains : des panneaux indiquant aux passants qu'ils sont face à des « enceintes militaires dont l'accès est interdit », des barbelés, ou des monuments contestés qui révèlent d'autres facettes de cet « héritage dissonant ». Situé à environ 800 mètres de la caserne Silva Palma et du site de l'Académie rasée, la statue-monument d'un ancien membre de la Junta militaire (José Toribio Merino) en est exemplaire. Installée sur le parvis du Musée maritime national - lieu obligé des visites scolaires- cette statue en l'honneur d'une figure emblématique de la dictature fait l'objet des dénonciations systématiques par les associations locales de défense des droits humains. Alors que ces dernières ont lieu sur le parvis tous les mois depuis au moins cinq ans, la statue demeure toujours sur place.

⁴² Philippe Gervais-Lambony, « Introduction. De Jugurtha à Jugurta », dans Philippe Gervais-Lambony, Claire Bénit-Gbaffou, Jean-Luc Piermay, Alain Musset et Sabine Planel (dir.) *La justice spatiale et la ville: regards du sud*, Paris, Editions Karthala, 2014, p. 5–19.

⁴³ Homme, entretien du 11 juillet, Valparaíso.

Les classements activent non seulement des confrontations entre des acteurs aux intérêts historiques et politiques antagoniques, mais aussi des coopérations entre des acteurs publics et des associations qui supposent la mobilisation de différentes formes de savoir et d'expertise. À ce sujet, l'exemple du camp de concentration Melinka, dont le mémorial est installé en décembre 2018, est révélateur. Durant le gouvernement de l'Unité Populaire (1970-1973), une vingtaine de centres de vacances ont été construits sur le littoral, tel ce complexe situé dans la commune de Puchuncaví (au nord de la région). Composé de petites cabanes et autres installations destinées à accueillir les vacanciers issus des classes populaires, il est ensuite transformé en camp de concentration par les militaires. Il a fonctionné comme camp jusqu'en 1976, pour être finalement rasé en 1980.

Le classement du site, acté en janvier 2018, met en exergue le « travail interprétatif » nécessaire pour rendre visible une enceinte qui n'existe plus⁴⁴. Ainsi, lorsqu'un groupe, composé d'anciens détenus, de membres d'une association locale consacrée à la récupération du site et de représentants des organismes publics concernés, visite le terrain en vue de son classement, l'objectif est avant tout de déterminer avec exactitude l'aire où le camp se trouvait :

Pour classer le lieu, il nous fallait définir une zone : laquelle on allait classer ? De ce côté ou de l'autre ? [...] avec les associations, ça a été beaucoup plus facile de délimiter les espaces. Ils disaient « ici c'était le terrain de foot », alors on retirait la pelouse et, en fait, il y avait une démarcation faite avec du béton... mais c'était en friche, il y avait rien⁴⁵.

C'est donc par le biais des souvenirs des anciens détenus et des membres des associations venant compléter les informations issues des procédés techniques que les vestiges du camp sont décelés. Ces derniers, à la différence de la caserne, ne sont pas identifiables à première vue et leur « authenticité historique »⁴⁶ est donc soumise à examen. Loin du tissu urbain, la reconstruction est étayée par des repères spatiaux épars qui supposent une continuité temporelle avec le passé – un grand arbre, la silhouette des collines, un réservoir d'eau désaffecté – et qui permettent de recomposer l'image du territoire au présent, par la mémoire collective⁴⁷.

Alors que les entrecroisements des savoirs techniques et des savoirs fondés sur l'expérience directe des lieux sont au cœur de ce processus, l'intérêt des acteurs publics

⁴⁴ Sharon Macdonald, *Difficult Heritage. Negotiating the Nazi Past in Nuremberg and Beyond*, London, New York, Routledge, 2009.

⁴⁵ Femme, chargée de l'unité de patrimoine à la municipalité de Valparaiso, entretien du 26 juillet, Valparaiso.

⁴⁶ Jean Davallon, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Lavoisier, 2006.

⁴⁷ Bernard Debarbieux, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *Espace géographique*, vol. 24, n° 2, 1995, p. 97–112.

locaux pour la question de la mémoire des violations des droits humains joue aussi un rôle décisif. Comme l'observe C. Collins⁴⁸, la sensibilité de certains fonctionnaires, voire des institutions auxquelles ils sont rattachés, serait le fruit de la graduelle professionnalisation de l'activité de mémorialisation au Chili au cours de la dernière décennie. À ce titre, la carrière d'une de mes informatrices, une fonctionnaire de la municipalité, est exemplaire. Architecte occupant un poste technique, elle me confie avoir été sensibilisée à ces enjeux lorsqu'elle a dû, en tant que fonctionnaire du Conseil national des monuments (son précédent poste), prendre part au classement des anciens sites de répression. Bien entendu, il ne s'agit pas seulement de « professionnalisation » : comme M. Dávila, C. Aguilera et M. Cook⁴⁹ l'observent au sujet des mémoriaux dans la région de Santiago, la couleur politique de la municipalité en question – donc du maire – n'est pas sans effet sur le positionnement de ces organismes face aux initiatives mémorielles citoyennes⁵⁰. Les marges de manœuvre accordées aux fonctionnaires pour ouvrir l'institution à ces thématiques sont en effet régies par ce cadre politique général, même si, jusqu'à présent, les démarches mémorielles n'intègrent pas – ou très peu – la sphère d'action publique municipale.

En outre, la question des ressources mobilisées – connaissances techniques et procédurales, documentation à fournir, réseaux et temps disponibles, mais aussi savoirs fondés sur l'expérience – ne concerne pas les seuls classements. Porter le regard sur cet aspect suggère qu'autant l'élaboration de la route que les processus de patrimonialisation ciblés sur les sites précis qui en font partie nécessitent et produisent des formes de collaboration intergénérationnelle. En effet, si les membres des associations sont pour la plupart âgés d'une soixantaine d'années et comportent dans leur rang des septuagénaires et quelques octogénaires, la participation des jeunes professionnels – minoritaires en nombre – semble cruciale quand il s'agit du déroulement des assemblées, de la logistique ou de prendre la parole durant l'inauguration des mémoriaux. Bien que les expertises associatives⁵¹ et militantes soient au cœur des trajectoires des acteurs les plus âgés, le milieu dit « des droits humains » peut aussi être vécu par ses propres participants comme un entre-soi ritualisé – « On restait dans le quotidien [...] : des consignes, aller à une manif, organiser des activités de convivialité »⁵². Dans ce cadre, ces formes de coopération ne se cantonnent

⁴⁸ Cath Collins, "The Moral Economy of Memory. Public and Private Commemorative Space in Post-Pinochet Chile", *op.cit.*

⁴⁹ Mireya Dávila, Carolina Aguilera et Maggi Cook, *Memoriales de derechos humanos en Chile: Homenajes a las víctimas de violaciones a los derechos humanos entre 1973 y 1990*, *op.cit.*

⁵⁰ En octobre 2016, les élections municipales de Valparaíso sont remportées par le candidat de gauche Jorge Sharp, ce qui met fin à une période de plusieurs décennies d'administrations locales tenues par la droite et le centre.

⁵¹ Yves Lochard et Maud Simonet-Cusset, « L'expertise associative comme question sociologique », dans Yves Lochard et Maud Simonet-Cusset (dir.), *L'expert associatif, le savant et le politique*, Paris, Editions Syllepse, 2003, p. 7–14.

⁵² Homme, entretien du 19 juin, Valparaíso.

pas à une dimension pratique, mais semblent également favoriser le passage d'une mémoire attachée aux souvenirs individuels à une mémoire « exemplaire », apte à devenir « un principe d'action pour le présent »⁵³ : « Ça n'a pas de sens de remplir le Chili de pierres [commémoratives] et de choses de ce genre si c'est pas accompagné d'un travail. C'est pour ça que nous on est focalisés sur la communauté, car sinon on mourra, et le truc mourra aussi »⁵⁴.

Au cours de l'enquête, les champs lexicaux de la maladie, de la vieillesse et de la mortalité sont apparus à maintes reprises. Énoncées par les anciens détenus politiques toujours sous la forme d'un « nous », ces figures semblent exprimer une identification générationnelle fondée sur des expériences communes au présent comme au passé. En même temps, elles posent en creux la question de l'avenir de ce dispositif et, plus largement, des formes de transmission dont il pourrait être le vecteur.

Images du tourisme : entre repoussoir et outil

Comme on a pu l'observer, la figure de la « route » tend à être associée à des pratiques déambulatoires nécessaires au repérage des lieux. Mais, les appropriations citoyennes envisagées pour ce dispositif – y compris les manières dont celui-ci serait éventuellement parcouru – intègrent-elles des imaginaires touristiques ?

Si « la mise en patrimoine d'un lieu prépare, parfois sourdement, sa mise en tourisme »⁵⁵, il n'est pas surprenant que le développement d'un patrimoine « dissonant » ou « difficile » à l'échelle globale entraîne aussi la multiplication de ses visiteurs⁵⁶. Pourtant, bien qu'en Amérique latine ces lieux fassent partie des expériences touristiques, le « tourisme du trauma » reste peu développé, et les sites de mémoire sont peu investis et promus, comme le montrent Clark et Payne⁵⁷. Pour ces auteurs, les raisons de ce « retard » devraient être cherchées dans la condition toujours controversée de ce passé, à la différence de ce qu'ils constatent dans d'autres régions du monde – notamment en Europe avec l'Holocauste – dont la condamnation de la violence de masse exercée est quasi universelle. Mais, certes, les agencements entre le local et le métropolitain dans chaque contexte national jouent aussi un rôle central.

⁵³ Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire* [1995], Arléa, Paris, 1998

⁵⁴ Homme, entretien du 27 juillet, Santiago.

⁵⁵ Olivier Lazzarotti, *Patrimoine et tourisme. Histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 2011, p. 115

⁵⁶ Sharon Macdonald, *Difficult Heritage. Negotiating the Nazi Past in Nuremberg and Beyond*, op.cit.

⁵⁷ Laurie Beth Clark and Payne Leigh, "Trauma Tourism in Latin America", dans Ksenija Bilbija and Payne Leigh (dir.), *Accounting for Violence. Marketing Memory in Latin America*, Oxford, Duke University Press, 2011, p. 99–126.

La « route patrimoniale de la mémoire » dans la région de Santiago illustre cette fragilité. Elle s'inscrit comme l'un des volets du programme « routes patrimoniales » créé en 2001 à l'initiative du ministère des Biens Nationaux, proposant des routes « naturelles », « indigènes » et « culturelles » sous forme d'un catalogue en ligne. L'objectif de ce programme est de « mettre en valeur et de protéger le paysage et les traditions culturelles, au travers d'un tourisme durable »⁵⁸. Or, d'après mes observations sur le terrain, la portée spécifique de la route patrimoniale de la mémoire – créée en 2007 et composée de quatorze sites – semble plutôt limitée. Sa promotion a surtout été faite durant les premières années qui ont suivi sa création. Aujourd'hui, les sites ne disposent plus d'information concrète à distribuer, par exemple sous la forme de brochures ou autres supports, ce qui était le cas lors de l'inauguration du dispositif. En outre, aucune signalétique permettant aux visiteurs de faire le lien entre les différents sites de la route n'a été installée. La fréquentation de certains de ces lieux ne semble d'ailleurs pas liée à ce dispositif, comme j'ai par exemple pu le constater lors des visites du lieu de mémoire « Londres 38 », dans le centre historique de Santiago, ou du plus excentré « Nido 20 ». Qui plus est, les connexions entre ce circuit dans la capitale et celui de la région de Valparaíso s'avèrent rares, rien ne permettant d'affirmer que l'un est l'antécédent de l'autre.

Au cours des entretiens, l'attribution d'une dimension touristique à la route est ambivalente et loin de constituer un projet affirmé : « Ici, au Chili, il y a la route des vins, il y a la route des poètes, il y a la route des oiseaux... On fait une route pour tout et n'importe quoi »⁵⁹ me disait le président d'une association de familles d'exécutés politiques. Les publics paradigmatiques du projet seraient avant tout les jeunes élèves de la région : la route s'esquisse en effet comme un outil de pédagogie mémorielle, tandis que la seule mention du tourisme suscite le plus souvent de la réticence, parfois une franche réprobation. Le tourisme est en effet associé à une banalisation et une marchandisation en opposition aux objectifs de réparation symbolique : « C'est pas comme en Europe »⁶⁰, « On ne voudrait pas vendre [la route] dans le centre de la ville genre "visitez la route de la mémoire !", comme si c'était la "route des vins" »⁶¹. Ces extraits d'entretiens avec deux acteurs institutionnels montrent à quel point le répertoire local du marketing de l'attractivité nationale, mais aussi l'image d'une Europe où le « tourisme de l'horreur »⁶² serait monnaie courante, alimentent ces représentations.

⁵⁸ Site web du programme : <http://rutas.bienes.cl/#BienesNacionales>, consulté le 20 septembre 2018.

⁵⁹ Homme, entretien du 25 juin, Valparaíso.

⁶⁰ Femme, représentante de l'Unité de mémoire et des droits humains du ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine, entretien du 11 juillet, Valparaíso.

⁶¹ Homme, représentant de l'Université de Playa Ancha, entretien du 29 juin, Valparaíso.

⁶² Femme, entretien du 26 juin, Valparaíso.

Or, les figures du marketing et de la spectacularisation urbaine ressortent encore plus explicitement dès lors que l'on porte l'attention sur la ville de Valparaíso, dont le quartier dit « historique » a été classé patrimoine mondial par l'Unesco en 2003, avec, par conséquent, un engouement autour du « tourisme culturel »⁶³. La ville occupe d'ailleurs une place singulière dans les récits de mes interlocuteurs, et ce non seulement en raison de ce classement international et de son statut de capitale régionale, mais aussi parce qu'elle est le décor de trois sites de la route, dont la controversée caserne Amiral Silva Palma :

La [caserne] Silva Palma c'est un tournant pour cette société qui a été classée patrimoine de l'humanité, comme l'a été Auschwitz. Elle a de l'importance, on peut dire : « Regarde, je vais à Valparaíso où se trouve le site de mémoire Silva Palma ». [...] C'est bien, parce que c'est à l'intérieur de la ville, qui a été l'une des premières à être battues [lors du coup d'État]. Alors les gens qui viendront à Valparaíso en tant que touristes de n'importe quel pays voudront savoir où se trouve la [caserne] Silva Palma⁶⁴.

Je me sentirais très frustré si on venait à annoncer à [la caserne] Silva Palma une « visite pour voir les feux d'artifice le jour de l'an » ou que les *gringos* venaient « Tiens, regarde, ils vont mettre une poupée ligotée », « Tiens, c'est comme ça qu'ils torturaient » [...] Mais ça c'est pas de la réparation ! Parce qu'une réparation c'est toujours avec dignité⁶⁵.

Comme l'illustrent ces extraits d'entretien, les représentations des pratiques touristiques concomitantes à cette patrimonialisation vouée à la relance économique et à la promotion urbaine internationale entraînent des réactions contrastées. Ces dernières se fondent non seulement sur des contre-exemples locaux – utilisation de sites de mémoire comme décors décalés d'activités événementielles – mais aussi sur la mondialisation des politiques mémorielles sous l'égide de l'Unesco, dans laquelle le site d'Auschwitz est érigé en haut-lieu du pèlerinage touristique-mémoriel. Or, on l'a vu, ces figures mondialisées ne sont pas toujours reçues comme modèles, elles peuvent aussi être associées à un « *dark tourism* » inscrit dans un processus de marchandisation urbaine.

La référence au tourisme s'exprime aussi dans une perspective utilitaire dans la mesure où il pourrait également contribuer à assurer « la survie des projets »⁶⁶. Il s'agirait de pallier ainsi à la faiblesse des politiques publiques et surtout à l'incertitude budgétaire sur le moyen et le long terme. Toutefois, les aménagements déjà amorcés pendant le processus de construction de la route laissent plutôt entendre que ce type d'appropriation touristique n'a pas été envisagé. Par exemple, les textes sur les plaques explicatives qui accompagnent le mémorial sur chacun des sites sont exclusivement rédigés en espagnol – le public non hispanophone ne pouvant donc pas décrypter leur contenu. Le projet d'une signalétique

⁶³ Cousin, Saskia, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, vol. 57, n° 1-2, 2008, p.41–56.

⁶⁴ Homme, entretien du 25 juillet, Viña del mar.

⁶⁵ Homme, entretien du 9 juillet, Viña del Mar.

⁶⁶ Femme, entretien du 26 juin, Valparaíso.

renseignant sur la localisation de chacun des lieux sur un plan de la région a, quant à lui, souvent été mentionné comme vecteur de transmission d'une image globale de la route qui serait intelligible pour tous. Ce projet, dont la matérialité se traduirait par un grand panneau, ne s'est pourtant pas encore concrétisé.

3. La vie sociale du mémorial : un parcours inachevé

On ne peut comprendre la construction sociale des objets commémoratifs et leur inscription territoriale sans tenir compte des rapports qui les engendrent, ainsi que des contextes historiques et politiques⁶⁷. Dans cette perspective, l'œuvre d'art commémorative choisie pour marquer les différents lieux composant la route apparaît comme « le résultat de processus sociaux, datés et situés »⁶⁸. Partant du principe que « la sociologie des arts n'a pas à déterminer quelque chose de l'ordre d'une valeur de l'œuvre »⁶⁹, nous nous pencherons ici sur la « vie sociale » du mémorial, en nous intéressant à sa genèse, ses conditions d'existence⁷⁰, sa réception et son installation dans des contextes géographiques hétérogènes.

Produire l'œuvre : attentes, représentations, arrangements

Quelques caractéristiques du concours public d'art par lequel le mémorial a été choisi doivent tout d'abord être posées. Loin de constituer une simple procédure, cette instance pourrait être considérée comme l'« opérateur institutionnel »⁷¹ qui certifie le statut artistique de l'objet et qui permet, concrètement, d'obtenir un financement de la démarche par le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine.

Le concours a été administré par une équipe du Parc culturel de Valparaiso – fondé sur les installations de l'ancienne prison désaffectée de la ville⁷² et qui allait constituer plus

⁶⁷ Katherine Hite, *Politics and the Art of Commemoration. Memorials to Struggle in Latin America and Spain*, London and New York, Routledge, 2012.

⁶⁸ Roberta Shapiro, « Avant-propos », dans Nathalie Heinich et Roberta Shapiro (dir.), *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012, p. 26.

⁶⁹ Bruno Péquignot, *La question des œuvres en sociologie de l'art et la culture*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 17.

⁷⁰ Roberta Shapiro, « Avant-propos », *op.cit.*

⁷¹ Nathalie Heinich et Roberta Shapiro, « Postface. Quand y a-t-il artification? », dans Nathalie Heinich et Roberta Shapiro (dir.), *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012, p. 267–299.

⁷² Voir Camila van Diest, « Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines », dans Elizabeth Auclair, Anne Hertzog et Marie-Laure Poulot (dir.), *De la participation à la co-construction des patrimoines urbains. L'invention du commun?*, Paris, Éditions le Manuscrit, 2017, p. 107–31. À l'instar de la plupart des prisons publiques chiliennes, cette prison a fonctionné comme lieu de détention politique pendant la dictature, ainsi que comme lieu de détention pour les prisonniers de droit commun. Classé monument historique, le site est intégré à la route en mars 2018.

tard l'un des sites de la route. À ce moment-là, trois lieux ont déjà été choisis pour former le circuit : le Lycée n° 2 – dit « Matilde Brandau de Ross » (à Valparaiso), le camp de concentration Isla Riesco (à Colliguay, dans la commune de Quilpué)⁷³, le site Las Coimas (dans la commune de Putaendo)⁷⁴.

En plus d'apporter un historique de ces trois sites, le texte du concours mettait en avant les concepts centraux attendus dans les candidatures – ceux de « vérité » et de « justice » –, ainsi que les caractéristiques matérielles du support. Les œuvres proposées devaient être bidimensionnelles et suffisamment adaptables à divers cadres spatiaux, tels l'intérieur d'un lycée, le bord d'un chemin ou les berges d'une rivière. Sur les six candidatures reçues, le lauréat choisi en avril 2017 est un jeune artiste, Leandro Silva, à l'époque enseignant en sculpture à l'Université de Playa Ancha (Valparaiso), avec sa proposition intitulée « Vigne de la mémoire » (« *Enredadera de la memoria* »). Conçue pour être reproduite sur plusieurs sites, cette œuvre se distingue de la majorité des mémoriaux au Chili⁷⁵, principalement par l'absence des noms des victimes. Ces derniers ne sont mentionnés que sur une minorité des mémoriaux présents sur la route⁷⁶, plus exactement sur une petite plaque accessoire qui renseigne sur les faits historiques propres à chaque lieu. Or, il convient de rappeler que, pour une partie de ces sites, les victimes sont des membres d'associations ayant été prisonniers politiques. Il ne s'agit donc pas exclusivement de faire le deuil des absents, mais aussi de spatialiser la mémoire de la violence subie par les survivants.

Revenons un instant sur le faible nombre de candidatures reçues qui semble être le fruit des conditions financières spartiates accordées au lauréat⁷⁷. En effet, cet apport financier ne correspondait guère à l'engagement constant qu'implique le fait d'être responsable de la fabrication et de l'installation de plusieurs mémoriaux, tout en maîtrisant les échanges avec les membres des associations et les représentants institutionnels. Compte tenu de ces conditions budgétaires, la faible participation n'était donc pas une surprise pour

⁷³ Camp de concentration situé dans la vallée de Colliguay, zone rurale et montagneuse dans la commune de Quilpué. Il a fonctionné de 1973 à 1974, géré par le Service de renseignement naval (SIN). Ce sont les prisonniers politiques eux-mêmes qui ont été contraints de bâtir ce camp, sous un système de travaux forcés ; il était composé de plusieurs baraques, de puits qui constituaient les cellules et d'engins explosifs qui l'encerclaient. Le site a été rasé en 1974 et le terrain est aujourd'hui de propriété privée. Il a été intégré à la route en novembre 2017.

⁷⁴ Localité rurale où six militants communistes de 24 à 34 ans ont été exécutés par des policiers en octobre 1973, lors de leur transfert de la prison de San Felipe à la prison de Putaendo. La localité de Las Coimas se trouve dans la commune de Putaendo, à l'intérieur des terres de la région. Ce site a été intégré à la route en décembre 2017.

⁷⁵ Mireya Dávila, Carolina Aguilera et Maggi Cook, *Memoriales de derechos humanos en Chile: Homenajes a las víctimas de violaciones a los derechos humanos entre 1973 y 1990*, op.cit.

⁷⁶ Il s'agit des mémoriaux du site Las Coimas et de la plage La Ballena, tous deux en hommage à des victimes assassinées.

⁷⁷ Le montant accordé pour mener à bien l'ensemble de ce processus créatif était d'un million de pesos chiliens, soit environ 750 euros.

les fonctionnaires du ministère de la Culture : « On imaginait qu'il allait pas y avoir tellement de candidats [...] Car, en fait, l'artiste allait pas gagner beaucoup d'argent »⁷⁸.

Bien que le jury ait été composé de cinq personnes – une représentante des associations participant au Bureau, le représentant de l'Université de Playa Ancha, la représentante du ministère des Cultures, un artiste local et le représentant du Parc culturel de Valparaiso de l'époque – les candidatures reçues ont été vues et évaluées par tous et, à en croire mes informateurs sur le terrain, le choix du lauréat a été unanime. Si les actes officiels confirment d'ailleurs cette unanimité, ils n'apportent aucun élément concernant les valeurs accordées au projet lors de sa sélection, ni, inversement, les raisons du refus des projets non retenus. En fait – et en laissant entre parenthèses la production médiatique et journalistique sur ce sujet – seul les entretiens des évaluateurs nous aident à saisir ces enjeux puisque aucune trace écrite officielle du processus de sélection n'a été consignée⁷⁹. Comment les acteurs engagés dans le Bureau ont-ils donc reçu cette candidature ?

L'explication de ce travail m'a plus convaincue que les autres [...] J'ai été touchée par l'explication que l'artiste a donné à cet arbre, cette vigne qui se casse avec le coup d'État, avec la dictature militaire, avec tout ce qui s'est passé, mais qui se répare après pour continuer... Parce que, pour nous, la vigne c'est cet arbre qui, même s'il est maltraité, s'il est pas arrosé, s'il est endommagé, continue de pousser⁸⁰.

Dans les entretiens, mes interlocuteurs font régulièrement référence à l'« explication » fournie par l'artiste dans son dossier. Cette explication – exprimée aussi lors des cérémonies et d'autres instances – constituerait, aux yeux des enquêtés, le moyen d'accès à la signification de l'œuvre. Le niveau d'abstraction et la symbolique de la « vigne » proposés par l'artiste ne semblent en fait pas séduire le jury qui la considère trop peu intelligible : « Au départ, je voyais que des "carrés", ça avait pas vraiment de sens pour moi, [...] mais c'est une question d'habitude. Maintenant, je trouve le mémorial agréable »⁸¹.

Par ailleurs, si du côté des membres des associations l'originalité de la proposition a constitué un motif de sélection – « On voulait pas des petites colombes ou ce genre de choses, qui étaient déjà trop connotées "droits humains", qui étaient déjà trop utilisées, [...] »

⁷⁸ Femme, entretien du 25 juin, Valparaiso.

⁷⁹ Au travers d'une demande d'information par le biais de la loi d'Accès à l'Information Publique (loi n° 20285), j'ai pu constater que seul le nombre de vœux exprimés pour chacune des candidatures déposées a été consigné. Aucun écrit concernant le projet lauréat ou les candidatures non retenues ne semble avoir été archivé, ce qui illustre les fragilités administratives à l'œuvre.

⁸⁰ Femme, représentante du Parc culturel Valparaiso (ancienne prison), membre du jury, entretien du 15 juillet Valparaiso.

⁸¹ Homme, membre du jury, entretien du 29 juin, Valparaiso.

et ça [le projet lauréat] c'était quelque chose de différent »⁸² –, pour d'autres, le fait même de devoir choisir n'avait rien d'évident :

C'était aussi une nouvelle expérience, parce qu'on n'est pas des artistes. On a invité des gens avec plus de connaissances que nous à intégrer le jury, mais nous aussi on a fait une présélection. C'était un grand effort pour nous de travailler sur des sujets qu'on maîtrisait pas, des sujets d'esthétique⁸³.

Le « choix » même posait ainsi la question des compétences nécessaires à ladite évaluation, entraînant le mélange de deux logiques habituellement éloignées : celle de la réparation symbolique – qui anime l'ensemble du projet de route – et celle du jugement esthétique renvoyant à une idée d'expertise. Les jugements portés sur le mémorial témoignent ainsi d'une imbrication de raisonnements et d'attentes multiples. Certains de mes interlocuteurs déclarent ne pas aimer le mémorial en raison de la démarche « sérielle » dans laquelle il s'inscrit. D'autres souhaiteraient qu'il soit accompagné d'un texte explicatif de la symbolique proposée afin que le public puisse en saisir le sens. Et d'autres encore le considèrent comme « mieux que rien » au vue du peu de ressources accordées à l'artiste. Pour d'autres enfin – au-delà des critères esthétiques –, le procédé « par concours » apparaît comme discutable, considéré comme peu participatif et reproducteur des dynamiques descendantes.

En revanche, une partie des acteurs associatifs voient un atout dans le fait que la carrière de l'artiste se recoupe avec celle d'autres membres du Bureau. Issu d'une famille de l'intérieur des terres de la région – qu'il décrit lui-même comme plutôt « apolitique » et ancrée dans la campagne –, les premiers pas de l'artiste vers les thématiques de la mémoire de la dictature et des droits humains datent de 2016. Il avait alors conçu une petite plaque commémorative – qui se trouve aujourd'hui au « terminus » du métro de Valparaiso – en hommage à deux travailleurs des chemins de fer assassinés durant la dictature. Cette expérience lui a permis de garder contact avec des acteurs liés à ce projet de récupération de la mémoire ferroviaire et qui, pour leur part, circulaient dans d'autres espaces culturels de Valparaiso et ont pris part à l'élaboration de la route dès sa genèse. C'est donc à partir de ce réseau d'interconnaissance locale que Leandro apprend le lancement du concours et décide d'y participer, en gardant à l'esprit sa précédente expérience en la matière.

Les sources de revenu de l'artiste étant diverses – il est à la fois professeur dans une école, administrateur d'une maison d'hôtes montée avec un ami et joaillier indépendant –, c'est durant son temps libre qu'il se consacre au processus créatif. Dans ces conditions, la réalisation de chaque mémorial lui prend environ un mois. Étant composé de plusieurs

⁸² Femme, entretien du 19 juin, Valparaiso.

⁸³ Femme, membre du jury, entretien du 26 juin, Valparaiso.

pièces d'aluminium montées sur une base en laiton rouillé, la fabrication semble se démultiplier par le nombre de pièces – 27 au total –, ce qui s'apparente pour lui à « faire 27 bijoux que tu dois ensuite assembler »⁸⁴. Parmi les significations que l'auteur du mémorial accorde à son œuvre, la symbolique du « fragment » semble être celle qui résonne le plus chez ses destinataires-évaluateurs, sans pour autant faire consensus. Le regard porté sur la complexité du travail à effectuer et sa mise en relation avec les activités artisanales – comme la fabrication de bijoux – épousent ici le plan des symboles dans le cadre plus large de la consigne réparatrice :

La vigne, au niveau artistique, je l'ai fait fractionnée en plusieurs petits morceaux. Ça symbolise la destruction des familles [...] Et puis l'union de tout ça, ça veut dire qu'on est en train de rassembler les petits morceaux, mais ils seront toujours morcelés, coupés, c'est comme une cicatrice⁸⁵.

Alors que les acteurs associatifs se réapproprient fidèlement ce propos – « son œuvre proposait cette question de la fabrication de la mémoire et de comment on peut tenter d'unir ces fragments pour construire quelque chose »⁸⁶ –, ce sont avant tout les aspects prosaïques qui ont déterminé le choix. La proposition, d'abord jugée peu intelligible, était aussi perçue comme matériellement « simple », « flexible » et apte à « être installée partout », en comparaison à d'autres candidatures dont les œuvres « étaient des choses trop belles, mais trop spectaculaires »⁸⁷. Mais, au-delà de cet aspect matériel et logistique, qu'en est-il des inscriptions du mémorial dans un espace public dont les enjeux – politiques, urbains et territoriaux – dépassent largement ces questions pratiques ?

Frictions et négociations : le mémorial face à ses terrains

Le mémorial doit composer avec les éléments iconographiques, paysagers et infrastructurels déjà présents sur les lieux, qu'il modifie en retour. Dans certains cas, on peut aussi remarquer *in situ* des indices d'appropriation et d'investissement singuliers. Ainsi, sur le site de Colliguay, le mémorial a été placé sous un grand et ancien panneau qui informe des attraits touristiques de ce secteur rural, ce qui lui assure sa visibilité. Le mémorial de la plage La Ballena⁸⁸ est, quant à lui, entouré de pierres qui délimitent une petite aire semée de

⁸⁴ Homme, artiste, entretien du 14 juin 2018, Valparaiso.

⁸⁵ Homme, artiste, entretien du 14 juin, Valparaiso.

⁸⁶ Femme, membre du jury, entretien du 26 juin, Valparaiso.

⁸⁷ Femme, entretien du 19 juin, Valparaiso.

⁸⁸ Plage située dans la commune de La Ligua, à l'extrémité nord de la région. C'est sur cette plage que le corps de la dirigeante et professeure communiste Marta Ugarte, 42 ans, victime de tortures et jeté à la mer d'un hélicoptère, a été retrouvé en septembre 1976. Cette découverte – déguisée par la presse de l'époque en « crime passionnel » – est la seule dans son genre. Elle a permis aux associations et aux familles des victimes de reconstituer, peu à peu, les procédures criminelles qui déterminaient le destin des détenus disparus.

fleurs, décorée d'ornements en papier et accompagnée du drapeau chilien. Qui plus est, ce mémorial est prolongé par une deuxième installation mémorielle de facture artisanale, aménagée par les membres des associations eux-mêmes et située au plus près de la mer, où le corps de la dirigeante et professeure communiste Marta Ugarte a été retrouvé. D'autres mémoriaux semblent en revanche se fondre dans le décor, comme celui du Lycée n° 2, posé sur le mur dans l'entrée de l'établissement et dépourvu de tout marquage supplémentaire.

Les tensions rapportées au sujet des installations sont révélatrices des logiques et décalages qui participent de la fabrique collective de la route. En effet, si, de prime abord, ces frictions peuvent sembler anecdotiques, elles ne constituent pas moins des enjeux démocratiques⁸⁹ et des clés de lecture des mondes sociaux à l'œuvre⁹⁰. Nous allons ici nous intéresser tout particulièrement au moment de l'installation et de l'inauguration des mémoriaux⁹¹, dans la mesure où les usages, les contestations et, plus largement, les formes d'appropriation développées au fil du temps ne pourraient être saisis qu'à partir d'une ethnographie de longue haleine.



Mémorial face à la plage « La Ballena », prolongé par une deuxième installation mémorielle en l'honneur de Marta Ugarte, au plus près de la mer. (© Camila van Diest)

⁸⁹Elizabeth Jelin, "The Past in the Present: Memories of State Violence in Contemporary Latin America", dans Aleida Assmann et Sebastian Conrad (dir.), *Memory in a Global Age. Discourses, Practices and Trajectories*, Hampshire, Palgrave, Macmillan Memory Studies, 2010, p. 61–78.

⁹⁰ Céline Barrère; Grégory Busquet; Adriana Diaconu,; Muriel Girard et Ioana Iosa, « Introduction générale » dans Céline Barrère, Grégory Busquet, Adriana Diaconu, Muriel Girard et Ioana Iosa (dir.), *Mémoires et patrimoines. Des revendications aux conflits*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 7–21.

⁹¹ Il convient de préciser que l'installation matérielle du mémorial précède de quelques jours la cérémonie d'inauguration.

Les inaugurations – dont la dimension performative est prégnante – nous rappellent non seulement que la fabrique de la mémoire collective relève d'un bricolage fait au présent⁹², mais aussi qu'elle n'est jamais univoque⁹³. De plus, alors qu'elle constitue l'aboutissement d'une reconnaissance sociale spatialement ancrée et vise, entre autres, à pérenniser l'objet commémoratif dans l'espace public, la démarche est aussi définie par sa vulnérabilité. Les nombreux actes de vandalisme qui, quelques mois avant l'enquête de terrain, ont pris pour cible le seul grand mémorial déjà existant à Valparaiso – le Monument des détenus disparus et exécutés de Valparaiso⁹⁴ – sont, pour mes interlocuteurs, la preuve de cette fragilité.

Les désaccords entre administrateurs des sites et acteurs associatifs apparaissent comme une première forme de tension. L'inauguration du mémorial, en octobre 2017, dans le Lycée n° 2, nous fournit un exemple parlant. À l'instar d'un grand nombre d'établissements publics du pays, ce lycée – fondé en 1912 et situé dans une zone commerciale de Valparaiso – a ponctuellement servi de lieu de détention le jour du coup d'État⁹⁵. Il a été choisi comme lieu de lancement des mémoriaux intégrant la route non seulement de par sa centralité urbaine – et par là son accessibilité –, mais aussi parce qu'au moins deux participantes du Bureau y ont été détenues.

Or, les malentendus entre les organisateurs de l'installation du mémorial et les autorités du lycée illustrent le faible écho que, en l'absence d'un travail préalable de mise en commun, ont parfois les démarches de mémorialisation des lieux en dehors des mondes liés à la cause des droits humains. Ainsi, une fois sur place, les acteurs associatifs s'aperçoivent que ni les élèves ni l'équipe enseignante ou administrative du lycée n'ont été tenus informés de l'inauguration du mémorial, seule la direction du lycée l'était. La participation du personnel du lycée à l'événement semble donc court-circuitée par une désinformation généralisée. À cela s'ajoute la surprise de la direction du lycée elle-même face au texte présent sur la petite plaque explicative – jugé trop explicite pour les élèves⁹⁶ – au moment clé du dévoilement du mémorial. Les participants à l'inauguration évoquent à ce sujet la demande faite par les autorités du lycée de « nuancer » ces propos, voire de désinstaller le mémorial, dans la mesure où, pour ces dernières, le marquage pourrait entraîner une

⁹² Roger Bastide, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol. 21, 1970, p. 65–108.

⁹³ Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005

⁹⁴ Le « Monument aux détenus disparus et prisonniers politiques exécutés de la région de Valparaiso » affiche le nom de 177 victimes de la violence d'État durant la dictature, originaires de cette. Il a été inauguré en 2008 après un concours d'art public géré par la municipalité de Valparaiso.

⁹⁵ Le lycée fonctionne actuellement comme établissement éducatif public pour des élèves de 6 à 18 ans.

⁹⁶ Il s'agit du texte le plus laconique parmi les cinq mémoriaux visités et il indique que des actes de torture ont été commis au lycée le jour du coup d'État.

« stigmatisation » de l'établissement. Or, les hiérarchies institutionnelles dans lesquelles le lycée est pris obligent le maintien de l'installation, déjà approuvée par la municipalité⁹⁷. Apparemment anodine et s'étant finalement soldée sans heurt, cette friction met en exergue les différents horizons qui s'entrecroisent lors de ces cérémonies. D'un côté, pour les organisateurs, il s'agit de rendre visible la fonction – très peu connue – de centre de détention politique jouée par cet établissement éducatif et d'assurer ainsi une reconnaissance sociale des victimes. D'un autre côté, et bien qu'aucune opposition en termes politiques explicites de la part du personnel du lycée n'ait été mentionnée, la direction du lycée est préoccupée par la réputation académique de l'établissement, et l'inauguration du mémorial est alors vécue comme une initiative imposée. Mais, comment expliquer cet écart alors que, nous l'avons vu, le public paradigmatique de la route est constitué des élèves et que celle-ci est guidée par une perspective pédagogique visant la transmission de la mémoire de la violence passée aux plus jeunes générations ?

On fera l'hypothèse que, loin de se cantonner à la seule sphère des pouvoirs publics, les logiques descendantes peuvent être reproduites par les acteurs chargés de la réalisation de la route dans les environnements où le mémorial s'installe. En effet, lors des préparatifs gérés par les participants du Bureau en amont de l'installation des mémoriaux, leur attention semble accaparée par les multiples aspects logistiques, juridiques et techniques. Le dialogue avec ceux qui constituent les usagers permanents de ces espaces risque ainsi de passer au second plan.

Or, des frictions peuvent aussi survenir entre les acteurs engagés dans la mise en place de la route. La multiplicité des coopérations – voire des « traductions » – nécessaires à l'élaboration de chaque mémorial représente en effet un terreau fertile pour ce genre de désaccords qui peuvent avoir des conséquences matérielles sur l'objet commémoratif. Ainsi l'illustre le différend suscité par l'inauguration du mémorial face à la caserne Amiral Silva Palma, lorsque le texte voué à être gravé sur la plaque explicative posée à côté du mémorial et rédigé par l'association d'anciens prisonniers politiques qui en avait la charge s'avère différent de celui gravé finalement par l'artiste. Cette mésentente – au moment du passage de l'écriture à son inscription sur le support métallique – vient mettre en évidence les enjeux dont le texte est porteur.

La rédaction de ces légendes étant chaque fois confiée à une association différente, vient cristalliser l'élément distinctif de chacun des sites de la route. Pour certains de mes informateurs, le texte incarne aussi leur part de « paternité » dans la fabrique de l'objet commémoratif – et, par extension, de la route elle-même – ouvrant la possibilité de l'éclairer à partir de leur propre plume : « Les gens ne comprennent pas bien ce que c'est la "vigne",

⁹⁷ Au Chili, les lycées publics sont gérés par les municipalités.

jusqu'à ce qu'ils regardent à côté, jusqu'à ce qu'ils lisent la plaque. Bon, c'est peut-être la plaque qui apporte ce volet "droits humains" que nous on voulait »⁹⁸. Cette perspective « de droits humains » véhiculée par le texte renoue avec l'élément « explicatif » que nous soulignons au début de cette section. Elle est imprégnée tant de l'expérience de chaque association – mais on pourrait même dire de chaque « rédacteur » individuel – que de sa culture politique spécifique. Suite au désaccord autour du texte associé au mémorial de la caserne Silva Palma, les acteurs associatifs qui l'ont rédigé tiennent donc à remplacer rapidement la plaque : « Il pourrait y avoir quelqu'un qui s'y connaît vraiment [sur l'histoire de la caserne], et il va se mettre à lire, et il va voir ça [le texte écrit sur la plaque] : "Ils ne connaissent rien à l'histoire", il va se dire ! »⁹⁹.

Loin d'être une simple étape supplémentaire, le texte est alors porteur de diverses significations et attentes : sensibiliser les publics à ce qui est commémoré dans chaque lieu, situer historiquement les événements, rendre hommage aux victimes singulières le cas échéant, mais aussi apposer symboliquement sa signature sur le dispositif commémoratif et ainsi se le réapproprier.

Déplaçons maintenant la focale vers la mise en scène des cérémonies d'inauguration et les enjeux politiques qu'elles impliquent. L'inauguration du mémorial face à la plage La Ballena, qui remémore la figure emblématique de la dirigeante et professeure communiste Marta Ugarte, est d'emblée tiraillée entre plusieurs éléments contradictoires. Tout d'abord, les organisateurs décident d'installer le mémorial la veille de l'inauguration – en limitant au maximum l'écart entre ces deux moments pour éviter qu'il ne soit vandalisé avant l'inauguration, au vue de l'hostilité dont avait fait preuve le voisinage politiquement à droite. C'est d'ailleurs le rôle de premier plan du parti communiste lors de l'inauguration qui allait constituer la source des tensions. Alors qu'un nombre important des acteurs associatifs qui participent au Bureau y militent, de même que le cercle des proches de Marta Ugarte, c'est surtout l'empreinte partisane inattendue lors des prises de parole qui suscite une gêne à différents niveaux. En effet, l'ensemble des étapes qui composent la route étant soutenues par l'État, les pouvoirs publics engagés tiennent à ce que « les activités financées par le ministère [...] ne soient pas susceptibles d'interprétations politiques-partisanes »¹⁰⁰. Les acteurs publics au plus bas de l'échelle hiérarchique qui prennent part à l'organisation de l'événement voient donc leur position mise à mal par rapport à leurs supérieurs. Mais l'incident déclenche aussi des controverses chez les acteurs associatifs qui éprouvent ces rhétoriques comme une particularisation de la figure de Marta Ugarte. Des contre-

⁹⁸ Femme, entretien du 19 juin, Valparaiso.

⁹⁹ Homme, entretien du 25 juillet, Valparaiso.

¹⁰⁰ Femme, représentante du Bureau de citoyenneté culturelle du ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine, entretien du 25 juin, Valparaiso.

déclarations prononcées sur place tentent alors de recadrer l'image de la professeure « appartenant au peuple du Chili »¹⁰¹, visant à rétablir ainsi ce que J. Candau considère comme l'« unicité imaginaire du groupe commémorant »¹⁰².

Comme le montre ce dernier exemple, des identités politiques plurielles et des mémoires militantes parfois divergentes sont à l'œuvre dans la fabrique collective de la route, et leur expression échappe au cadre institutionnel prévu. Or, si une place est accordée aux discours spontanés, elle est tacitement réglementée et tous les discours ne sont pas acceptables – et cela même au-delà des contraintes institutionnelles. L'épisode décrit met enfin en exergue la dimension dramaturgique¹⁰³, rituelle et normative de ces cérémonies. Bien que ponctuelles, ces dernières constituent des espaces de négociation du sens de la route entre ceux qui la produisent.

Conclusion

La fabrique collective de dispositifs de mémorialisation au Chili s'inscrit, surtout à partir de 2010, dans un contexte social et politique où les enjeux de la mémoire de la violence d'État se font de plus en plus présents sur la scène publique. Pour autant, si la condition controversée des passés violents et le foisonnement des démarches commémoratives sont communs aux pays sud-américains, les « travaux de la mémoire »¹⁰⁴ s'articulent à des demandes hétérogènes selon les ancrages territoriaux des groupes qui les mobilisent.

Aucun des 151 sites où la violence d'État a été exercée dans la région – selon le Rapport de la Commission Valech (2004) – ne constitue encore un site de mémoire à plein titre, ouvert au public. Par ailleurs, ce n'est qu'en 2008 que le « Monument aux détenus disparus et prisonniers politiques exécutés de la région de Valparaíso » est construit dans un quartier commercial et universitaire de la ville portuaire. De fait, les initiatives de marquage mémoriel de l'espace urbain ou périurbain des différentes communes de la région ont été éparses jusqu'au présent, autogérées par des collectifs de droits humains et souvent discontinues faute de moyens. La question de la mémoire de la dictature a progressivement été intégrée à la ligne programmatique des infrastructures culturelles aménagées sur les sites où la violence d'État a été exercée, comme le Parc culturel Valparaíso, ancienne prison

¹⁰¹ Femme, entretien du 19 juin, Valparaíso.

¹⁰² Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

¹⁰³ Daniel Cefaï, « Publics, problèmes publics, arènes publiques...Que nous apprend le pragmatisme? », *Questions de communication*, vol. 30, 2016, p. 25–64.

¹⁰⁴ Elizabeth Jelin, *Los trabajos de la memoria*, Lima, IEP, Instituto de estudios peruanos, 2012.

de la ville et classé comme « monument historique », même si l'art et la culture restent leurs principaux axes.

La route de la mémoire de la région de Valparaiso, en chantier depuis 2017, constitue à cet égard un dispositif inédit qui engage des univers sociaux habituellement éloignés – associatifs, institutionnels et officiels. Si sa mise en place est financée par le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine, elle n'échappe pas aux contraintes administratives héritées, pour une large part, des politiques de la dictature et doit composer avec des incompréhensions et résistances sur ses terrains d'intervention.

Les sites faisant partie de la route constituent non seulement les cadres spatiaux de la mémoire d'un passé douloureux, mais aussi une source d'affrontements au présent. Les procédures de classement qui ont récemment concerné certains de ces lieux – comme la caserne Silva Palma, à Valparaiso, ou l'ancien camp de prisonniers Melinka, à Puchuncaví –, tendent à recouper la fabrique de la route elle-même. En effet, ces deux sphères d'action concomitantes, mais formellement distinctes, s'enchevêtrent dans les récits comme dans les faits puisque les mêmes acteurs circulent entre les espaces et procédures liés à chacune d'elles. En ce sens, les classements sont souvent vécus comme faisant partie d'une cause commune avec la route, visant la récupération des lieux pour leur gestion par des groupes locaux de défense des droits humains. Outre s'ériger comme un outil de sauvegarde, la patrimonialisation apparaît ainsi comme un vecteur de reconnaissance publique dont les sites étaient auparavant dépourvus, dans un horizon revendicatif.

Or, ces revendications ne relèvent pas seulement d'une quête de réparation symbolique des violences politiques subies par le passé ou du désir de construire une mémoire exemplaire – pour emprunter le terme proposé par T. Todorov¹⁰⁵ – susceptible d'être transmise aux nouvelles générations. Elles apparaissent aussi comme l'effet d'un sentiment d'injustice qui renvoie à la perception des disparités entre la région de Valparaiso et celle de Santiago quant à la possibilité des groupes citoyens à administrer ces lieux. En ce sens, ces revendications ont comme toile de fond la « frontière entre les sphères civile et militaire »¹⁰⁶ et le frein qu'elle représente pour les initiatives de mise en mémoire des sites actuellement administrés notamment par la Marine, dans la région.

Ce constat, s'il n'est pas évident au premier abord (les régions de Valparaiso et Métropolitaine sont avoisinantes et largement connectées entre elles), met également en lumière l'articulation entre spatialisation des enjeux mémoriels et droit à la ville¹⁰⁷. Il suggère que les cadrages sociaux et le champ des possibles usages et réappropriations de

¹⁰⁵ Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, *op.cit.*

¹⁰⁶ Maria Chiara Bianchini, "Patrimonios disonantes y memorias democráticas: Una comparación entre Chile y España", *op.cit.*, p. 312.

¹⁰⁷ Alain Musset, Philippe Gervais-Lambony et Pauline Guinard, « La réparation des injustices du passé : une approche territoriale », *op.cit.*

patrimoines dissonants sont soumis aux effets de leur localisation, surtout dans un pays centralisé non seulement sur les plans administratif et économique, mais aussi sur le plan des capitaux culturels et symboliques à l'œuvre dans ces « transferts »¹⁰⁸.

Les logiques qui traversent les dispositifs de mémorialisation peuvent être saisies, en outre, à l'aune des artefacts commémoratifs singuliers servant à l'identifier. De fait, l'analyse de la trajectoire sociale du mémorial « vigne de la mémoire » montre la diversité des critères – esthétiques, symboliques, communicationnels et pratiques – qui participent à la construction de sa valeur. En même temps, les conflits et tensions qui sillonnent le passage de cet objet commémoratif à la scène publique font ressortir des enjeux démocratiques de différents ordres, soulevant le caractère non consensuel de la fabrique d'une mémoire collective qui se joue toujours au présent. Enfin, si les formes d'appropriation envisagées par les organisateurs s'alimentent tant des expériences locales que des représentations globalisées des sites de mémoire, reste encore à étudier les modalités par lesquelles la route pourrait « bâtir son image »¹⁰⁹, se rendre lisible, et donc praticable, tant par les populations locales que par des publics plus larges.

¹⁰⁸ Julien Bondaz, Cyril Isnart, et Anaïs Leblon, « Au-delà du consensus patrimonial », *op.cit.*

¹⁰⁹ Lynch, Kevin, *L'image de la cité* [1969], Paris, Dunod, 1998.